

Concurrence ou coopération: Les intérêts commerciaux de la France et de l'Allemagne en Chine

EVA-MARIA ACKERMANN ET CELINE CARO*

Au cours de ces 30 dernières années, la Chine a connu un développement économique exceptionnel. L'ouverture progressive à une économie de marché de plus en plus présente a permis au pays d'atteindre de forts taux de croissance. Ainsi, même pour 2009 – l'année de la plus grave crise économique mondiale depuis 1945 –, la croissance du produit intérieur brut (PIB) chinois est évaluée à 8,7 %, tandis que les performances économiques mondiales devraient baisser de 1,3 %. L'économie chinoise – soutenue par un plan de relance public d'une valeur de 400 milliards d'euros – devrait se renforcer et d'ici 2030, la Chine pourrait dépasser les États-Unis et devenir la première puissance économique mondiale. De plus, depuis 2006, la Chine est le premier pays partenaire de l'Union européenne (UE) en matière d'importation, avec une balance commerciale clairement excédentaire du côté chinois, d'une valeur de 159 milliards d'euros. Les réserves de devises accumulées notamment de cette façon soutiennent l'économie de la République populaire et renforcent son poids économique et politique sur la scène mondiale.

Toutefois, en dépit de ces interdépendances, le manque de respect des droits de l'homme, la censure politique et le traitement des minorités ethniques y sont montrés du doigt en Europe. Ainsi, il semble difficile de séparer les relations économiques entretenues avec la Chine des réalités politiques et des questions de société qui la caractérisent. Il n'est pas rare, en effet, que certaines critiques venues d'Occident conduisent à des incidents diplomatiques qui peuvent alors se répercuter de façon négative sur les échanges commerciaux.

* Eva-Maria Ackermann est Junior Communications Manager chez Henkel. Céline Caro, titulaire d'un doctorat en études germaniques et en civilisation française, est attachée de recherche à la Fondation Konrad Adenauer.

Il est d'abord important de remarquer que les relations que la France et l'Allemagne entretiennent vis-à-vis de la Chine se sont développées sur des bases différentes. Ainsi, en matière de politique étrangère, ce n'est qu'après 1990 que l'Allemagne s'est engagée dans un dialogue approfondi avec les pays asiatiques. La France et la Chine, toutes deux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et détentrices de l'arme nucléaire, ont depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale des relations diplomatiques et politiques beaucoup plus intenses. Néanmoins, l'Allemagne, puissance économique exportatrice, qui dispose de technologies de pointe, en particulier dans le domaine de la construction mécanique, est le partenaire idéal pour un géant économique en plein développement et en pleine expansion. Ainsi, la Chine représente en quelque sorte l'établi du monde et les Allemands livrent les outils. Une telle imbrication économique n'existe pas entre la France et la République populaire. Cependant, Berlin et Paris ont en commun qu'à intervalles réguliers, des désaccords diplomatiques éclatent avec Pékin, le plus souvent en relation avec la question des droits de l'homme et du traitement des minorités ethniques.

Ainsi, par exemple, le gouvernement chinois a répondu à la décision de la chancelière fédérale Angela Merkel de recevoir le dalaï-lama, en septembre 2007, par l'annulation du dialogue sur l'État de droit qui existe entre les deux pays depuis 2000. L'invitation d'écrivains chinois dissidents par les organisateurs du Salon du livre de Francfort de 2009 a également soulevé d'importantes critiques de la part du gouvernement chinois. Toutefois, ces incidents diplomatiques n'ont pratiquement eu aucune conséquence concrète sensible au niveau des échanges économiques. Les exportations de marchandises allemandes vers la République populaire ont, par exemple, augmenté de 20 % au cours du premier semestre 2008 – juste après la rencontre entre Angela Merkel et le dalaï-lama. En ce sens, les liens économiques, qui se sont développés entre les deux États grâce à une politique du « changement par le commerce », semblent suffisamment solides. S'ils mobilisent une grande partie de l'opinion publique, les différends politiques ne déstabilisent sérieusement ni la coopération économique, ni le dialogue sur l'État de droit qui se développe discrètement mais constamment.

Il est difficile d'en dire autant des relations franco-chinoises. La France étant perçue par la Chine comme un interlocuteur politique plus important que l'Allemagne, les protestations qui peuvent se faire entendre dans l'Hexagone à l'encontre de la politique chinoise pèsent davantage sur les relations économiques bilatérales. Les différends et les protestations dépassent donc le cadre politique et public pour se répercuter directement sur les échanges commerciaux. Ainsi, les manifestations qui ont perturbé le passage de la flamme olympique à Paris, en avril 2008, ont été très mal perçues par la Chine dont la population a réagi par un large et parfois violent boycott de la chaîne française de supermarchés Carrefour. Le constructeur automobile Renault, qui peine à s'implanter sur le marché chinois – avec

seulement 900 voitures vendues en 2008 – s’est vu interdire la vente de ses modèles en raison de problèmes techniques de sécurité. Certains observateurs français y voient plutôt une réaction des fonctionnaires chinois à la visite du dalaï-lama, qui s’est déplacé à Paris avec une Renault. Une rencontre entre le président de la République française Nicolas Sarkozy et le chef spirituel des Tibétains, en décembre 2008 en Pologne, a entraîné, comme dans le cas de l’Allemagne, des conséquences diplomatiques : Pékin a annulé à la dernière minute le sommet UE-Chine qui devait se tenir au cours de la présidence française de l’Union européenne.

Au regard, justement, de leurs différentes positions de départ, il serait avantageux que les entreprises françaises et allemandes mènent une politique commune vis-à-vis de la Chine et coopèrent davantage sur le plan économique pour conquérir ce marché. Comme toujours en matière de politique commerciale, et pour des questions de politique étrangère et de prestige, la concurrence reste toutefois de mise dans l’empire du Milieu entre les entreprises des deux plus grands partenaires économiques en Europe. Ainsi, même si chaque pays a ses spécialités – à l’exemple de la construction mécanique et de l’électrotechnique pour l’Allemagne, de la gestion de l’eau et du retraitement des déchets pour la France –, nombreux sont les secteurs où les firmes des deux pays se livrent une bataille acharnée sur le terrain.

Ainsi, au début de l’année 2009, les équipementiers de télécommunication français et finno-allemand, Alcatel-Lucent et Nokia Siemens Networks, sont entrés en concurrence pour remporter la plus grande part de marché dans le secteur de la téléphonie mobile en Chine, la palme revenant à l’entreprise française, avec la signature de contrats d’une valeur de 1,3 milliard d’euros, contre 880 millions pour le groupe Nokia Siemens. Un autre exemple marquant de ces dernières années concerne les rivalités entre le groupe français Alstom et le groupe allemand Siemens pour développer le réseau de trains à grande vitesse chinois. Dès 2005, Siemens a pris de l’avance en signant un contrat avec le ministère chinois du Chemin de fer, notamment pour la construction de 60 trains de type Velaro utilisés pour la première fois durant l’été 2008, afin de relier Pékin à Tianjin durant les Jeux olympiques. En mars 2009, le groupe industriel allemand a annoncé la signature d’un contrat de 1 milliard de dollars avec la République populaire pour la construction de 100 nouveaux trains à grande vitesse qui circuleront en particulier sur la nouvelle voie rapide entre Pékin et Shanghai – un revers, dans l’Hexagone, pour les spécialistes du TGV.

À l’opposé de ces situations de concurrence, les entreprises françaises et allemandes auraient tout à gagner à coopérer davantage. La solidarité entre les pays membres de l’Union européenne, dans un monde où les *global players* ont plus de chance de s’en sortir que les États isolés, a d’ailleurs déjà fait ses preuves dans le domaine de l’aéronautique. Ainsi, en octobre 2006, le constructeur européen Airbus a réussi à s’imposer face à son

concurrent américain Boeing en signant un accord de coopération avec les autorités chinoises. Au regard de ce succès, l'annonce, en janvier 2009, du départ de Siemens de l'entreprise Areva NP, au sein de laquelle les Allemands coopéraient depuis 2001 avec le groupe énergétique français Areva, n'est pas une bonne nouvelle. Areva NP, qui a participé à la construction de neuf centrales nucléaires, sur les onze actuellement en fonctionnement en République populaire, pourrait ainsi, à l'avenir, devenir un champion industriel uniquement français et se retrouver en concurrence avec un consortium germano-russe.

Dans un contexte économique mondialisé, face à la montée en puissance des pays émergents, et avec une balance économique UE-Chine très déficitaire pour l'Europe, on peut s'interroger sur la pertinence de la politique économique menée par la France et l'Allemagne. Au regard des compétences industrielles de ces deux pays et de leurs difficultés respectives à défendre leurs intérêts commerciaux vis-à-vis de la République populaire et à y gagner des parts de marché, il semblerait en effet plus efficace de mettre en place une coopération bilatérale et de contribuer à développer au niveau européen une véritable stratégie commerciale face à la Chine, plutôt que de rester dans une situation de concurrence. Sans tomber dans le dirigisme institutionnel, cette stratégie économique et politique commune pourrait se développer sur la base de spécialités nationales et d'un partage minutieux des compétences au sein d'une même branche d'activité, ce qui permettrait d'éviter concurrence et dumping entre entreprises européennes. À l'heure actuelle, force est de constater que même s'il existe en Chine une Chambre de commerce de l'Union européenne, cette dernière n'a pas les compétences nécessaires pour mettre en place une politique commune dans ce pays. Dans la mesure où, pour des raisons géopolitiques, économiques et financières, on assiste au resserrement des liens entre les États-Unis et la Chine, l'Europe gagnerait à se présenter vis-à-vis de l'empire du Milieu comme un partenaire économique fort et uni, ayant une stratégie commerciale clairement définie et prêt à défendre à l'unisson son savoir-faire industriel et ses intérêts collectifs.